SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11MB ANNER. SAMEDI, 15 JUILLET 1893. Vol. XXII, No 2

SOMMATRE:

I Huitième dimanche après la Pentecète. — II Le Précieux-Sang. III — 7-93 petites sœurs de l'ouvrier. — IV Les leçons du Jubilé pontifical. V Les lèges classiques du diocèse de Montréal, le Collège de Montréal, à suivre. — VI Les conséquences du Congrès Eucharistique de Jérusalem. — VII Chronique. — Aux prières.

HUITIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

 Un homme riche avait un econome qui fut accusé devant lui de dissiper son bien. (S. Luc XVI).

I. La parabole de l'économe infidèle nous montre, dans un frappant contraste, d'une part la bonté infinie de Dieu, et d'une autre part la perversité de l'homme. Dieu, le souverain maître des choses visibles et invisibles, a confié à l'homme le gouvernement des biens terrestres: par conséquent l'homme n'en est pas le propriétaire; il en est l'administrateur ou l'économe, et il en doit compte. Il est donc bien coupable quand il détourne à son profit les trésors de la grâce et de la nature. Combien il y a de ces économes qui donnent à leur vie entière une destination opposée à sa fin! Et nous-mêmes, quel usage faisons nous de notre temps, de nos forces, de nos talents, des puissances de notre âme?

Souvenous nous du compte que nous aurons à rendre, afin de n'avoir pas à redouter le jugement de Dieu.

II. L'économe est hautement accusé de dissiper les biens de son maître. Or, le dissipateur, selon l'Évangile, n'est pas seulement celui qui abuse des graces et les fait servir à ses proprés intérèts; c'est celui-là aussi qui néglige de les faire valoir : « Quiconque